



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

recrutement

Question écrite n° 131492

Texte de la question

M. Louis-Joseph Manscour attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les difficultés rencontrées par les candidats aux concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées suite à l'ajout de l'exigence d'obtention du nouveau certificat informatique C2i2e. Cette condition est impérative pour être nommé fonctionnaire stagiaire en cas de réussite aux concours. Or ce diplôme ne serait délivré que dans le cadre de la préparation universitaire aux concours, ce qui rompt le principe d'égalité de traitement avec les candidats libres. Aussi, il lui demande de surseoir à cette réforme qui méconnaît la particularité des parcours des candidats libres.

Données clés

Auteur : [M. Louis-Joseph Manscour](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131492

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2652

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)